

FEUILLE D'INSCRIPTION SECURIMAR

18 mai 2019 à 8h30 heures

Au YCPR

Participation par personne : Membre YCPR : 25€ ; non membre 50€

Elle comprend : un fascicule, le repas du midi, et divers ateliers

A RENVoyer OU A APPORTER AU SECRETARIAT DU YCPR AVANT LE 11 mai 2019

avec votre règlement par chèque à l'ordre de : YCPR

Adresse postale du club : Port de la pointe rouge

BP 314

13269 MARSEILLE CEDEX 8

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

date : __/__/__

Code Postal : _____ Ville : _____

Signature :

Tél : _____ Date de Naissance : __/__/__

N° de licence : _____ N° Membre YCPR : _____

Mail : _____

Une licence journalière (15€) sera établie pour les non licenciés à la FFV

Vous apporterez si possible : des feux à main en fin de vie, des gants de protection.

Une combinaison de plongée/Windsurf est conseillée pour participer à l'exercice du radeau de survie.

Contrôle des connaissances : un QCM sera à remplir en fin de journée.

Un certificat officiel de réussite à SECURIMAR délivré par le délégué à la sécurité de la FFV, vous sera adressé après avoir répondu aux questions.